

Les usagers de la mer contre « un port cloaque »

SAINT-ELME Lors de son assemblée générale, la société nautique a listé les problèmes récurrents

Près de 70 adhérents ont assisté à l'assemblée générale de la société nautique de Saint-Elme, dimanche dernier à la base nautique. Une réunion où les plaisanciers ont exprimé leur mécontentement face à l'état du port, victime à la fois de l'ensablement et de l'accumulation des algues. Pour donner le ton, le président, Pascal Venel, avait d'ailleurs déployé une banderole dans la salle : « *Les pêcheurs et plaisanciers en colère ne veulent pas d'un port cloaque* ».

Beaucoup se sont plaints de ne plus pouvoir sortir leur bateau, bloqué par ces amoncellements (1).

Une possible restauration

Le projet de réhabilitation du port a également été évoqué. Pascal Venel a souligné que beaucoup de temps avait été perdu depuis la précédente concertation avec le conseil général. Selon lui, elle a suscité peu d'intérêt de la part des plaisanciers, mais le projet de la municipalité est celui qui a recueilli le plus d'avis favorables. « *Il reste maintenant*



Environ 70 personnes étaient présentes dimanche dernier à la base nautique pour l'assemblée générale de l'association.

(Photo M. V.)

à établir un échancier et à mettre en place un plan de financement », a précisé le président.

Concernant les tarifs portuaires, qui ont augmenté de 1,5 % cette année, Pascal Venel a pointé du doigt la tarification à partie fixe qui « *défavorise les petites unités* ». Cette tarification est d'autant plus « *désavantageuse* » qu'elle connaît des disparités entre les différents ports. « *À Saint-Elme, la partie fixe était de 230 euros en 2009 alors*

qu'au Brusç, les plaisanciers ne paient que 51 euros », se plaint-il.

Les activités estivales

Du côté des animations, le président présenté le programme de cette année. La première grande manifestation sera la fête de la Saint-Pierre (19 et 20 juin), suivie du premier concours de pêche à la palangrotte, le 11 juillet. Le tour de France

à la voile arrivera en baie des Sablettes les 23, 24 et 25 juillet. Le 8 août sera organisé le second concours de pêche à la palangrotte. Les rapports moral et financier ainsi que le bilan d'activités ont été adoptés à l'unanimité, moins une voix. Les adhérents ont également désigné un nouveau conseil d'administration qui doit se réunir dans les prochains jours pour élire le bureau.

M. V.

1. Nous reviendrons en particulier sur ce sujet dans une prochaine édition.